

Les Ulis, le 18 mai 2008

C'est comme toujours, grâce à nos recherches que nous avons découvert la date de l'assemblée générale de la Fédération. Et c'est après une réclamation auprès du secrétaire de la FPF qu'on nous a envoyé la convocation et l'ordre du jour de **la réunion qui a eu lieu le vendredi 2 mai 2008 à Paris.**

**Deux personnes de notre association** y ont assisté (une quarantaine de délégués d'associations en tout).

1) **Divers remarques et griefs** ont été émis à l'encontre du Bureau.

- organisation de l'Assemblée Générale ?
- qui décide de la convocation aux A.G., des personnes à convoquer ou pas ?
- qui décide des radiations et sur quel critère ?
- conformité des décisions avec les statuts ?
- pourquoi tout le monde ne reçoit pas les informations concernant la vie de la fédération (Internet ?)
- manque des rapports d'activités des membres du bureau notamment lors de leurs missions à l'étranger
- pourquoi n'a-t-on pas trouvé le moyen d'amener la Polonia du Nord-Pas de Calais à se joindre à la fédération ?
- pourquoi le nombre d'associations adhérentes a-t-il diminué de 200 à 80 ?
- distinctions aux titres de membres d'honneur, sur quels critères ? (non prévu aux statuts)

**Remarques sur la comptabilité :**

- postes de dépenses particulièrement élevés (téléphone, photocopies, divers-fleurs...)
- manque de justificatifs de dépenses

2) Du fait du nombre des abstentions **le rapport d'activité et le bilan comptable n'ont pas été approuvés.**

3) **Aucun projet** donc aucune prévision budgétaire n'ont été présentés **pour les 3 années à venir.**

4) Un projet de **modifications des statuts** et un projet de **règlement intérieur** ont été remis à tous les délégués mais **il n'y a pas eu de discussion** à leur sujet (par manque de temps). **Aucune décision** n'a été prise à ce sujet.

Vers 16 heures, conformément aux statuts l'ensemble du Conseil d'Administration a présenté sa démission mais seuls 22 nouveaux candidats (au lieu de 30 prévus) se sont présentés aux élections et ont donc été élus pour un mandat de 3 ans.

Le nouveau Conseil d'Administration doit se réunir le samedi 31 mai 2008 pour élire le nouveau bureau.

En clôture de l'Assemblée Générale, le Bureau sortant a rappelé les festivités organisées le lendemain (3 mai) à l'occasion de la Fête Nationale polonaise : messe à l'Eglise polonaise, spectacle de chant, danse et musique à l'Espace St Pierre à Neuilly ainsi que cérémonie pour raviver la flamme du Soldat Inconnu à l'Arc de Triomphe.

**En bref :** Nous considérons toujours que le Conseil d'Administration sortant n'a aucune considération pour un grand nombre d'associations (comme la nôtre) et que la composition actuelle du Conseil d'Administration de la Fédération ne reflète pas l'actuelle Polonia française.

**Nota :** Notre association a payé les cotisations 2006-2008

Mariola Koperski, présidente de l'association